L'ABEILLE.

BULLETT, MAGNE, & CO
RUE DES CARRES

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

ABONNEMENT

Un quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, trois fois par 10
semaine, une année d'avance,

Le prix de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription n'est un journal ordinaire, soit aux annonces, soit à la rédaction, ne sera ordonnée de la part de l'abonné à moins qu'il ne donne avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES. Dix lignes ou moins de chaque insertion, premier insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement à une annonce originale devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces.—Les artisans et personnes qui désirent le détail, telles les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, auront le privilège pour une année, à raison de $100 par année, pour un espace de dix lignes de nonpareil, ou moins, faisant 1 commission, sur les annonces qui dépasseront cet espace, à raison de $10 par année.

Le privilège ne s'étend pas aux annonces extraordinaires, ni aux changemens fréquens.

LES ANNONCES pour la première publication & un carré ou moins, seront payées d'avance.

LES ANNONCES qui ne seront pas retirées après une insertion, et qui ne seront pas marquées pour un nombre déterminé d'insertions, seront publiées jusqu'à ce qu'elles soient retirées, et payées pour le nombre d'insertions qu'elles auront fait.

LES ANNONCES